



ZOOM

Nos infos, nos actus

LE CH DU GERS REJOINT LE RÉSEAU BREF

Page 2

- 🗨️ Sport adapté à la MAS
- 🗨️ Nos patients en balade
- 🗨️ Sport en tête

Page 3

- 🗨️ Bienvenue
- 🗨️ Bonne route !
- 🗨️ Concours interne
- 🗨️ Indemnisation arrêts maladie
- 🗨️ La traçabilité

Page 4

- 🗨️ Nouveaux documents Qualité
- 🗨️ Comité d'éthique

Annexe : Qualipsy 66

BREF

Programme de Psychoéducation

Pourquoi apporter de la psychoéducation aux aidants ?

Les aidants jouent un rôle central dans l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Ce rôle est associé à une charge physique et émotionnelle souvent lourde.

La psychoéducation permet :

- L'augmentation de la qualité de vie des aidants et, par ricochet, celle des personnes accompagnées,
- L'amélioration des liens avec l'hôpital et les soignants,
- L'offre d'un espace d'écoute et d'échange privilégié,
- Véritable levier pour un accompagnement plus serein et efficace, en complément des soins médicaux.

En quoi consiste ce programme ?

- Programme court et individualisé,
- Pour tout aidant qui accompagne un proche avec un trouble psychique, avec ou SANS diagnostic,
- 3 séances d'une heure + 1 appel téléphonique à 3 mois, en l'absence du proche concerné,
- Avec 2 professionnels de santé (psychologue et infirmier) et 1 bénévole associatif,
- Connecter les aidants à un parcours associatif dédié.



Pour toute demande de renseignements ou pour orienter les aidants de personnes suivies au CH du Gers, vous pouvez contacter l'équipe par mail à : bref@ch-gers.fr



APRÈS-MIDI AVEC LE SPORT ADAPTÉ À LA MAS



Initialement prévue pour les Semaines d'Information en Santé Mentale en octobre dernier et reportée pour cause de mauvais temps, l'après-midi randonnée et activités motrices a pu se dérouler ce jeudi 20 mars.

À l'ouverture de la nouvelle MAS Villeneuve, un souhait de développer l'activité physique pour les résidents a conduit à une affiliation au Comité départemental de sport adapté du Gers (CDSA), d'abord avec 3 licenciés, et jusqu'à 7 aujourd'hui.

L'idée de cette journée a germé au fil des rencontres entre les référents « sport » de la MAS et le CDSA, avec rapidement l'inclusion de l'Association des Sentiers de Villeneuve dans le projet.

Proposée à tous ses licenciés gersois par le CDSA, cette rencontre sportive autour de la randonnée et des activités motrices a compté une soixantaine d'inscrits, jeunes et adultes. Ils sont venus de tout le département : Condom, St-Clar, Montréal et Auch, pour participer.

Au programme : 2 randonnées de niveau différent, des jeux en bois, du tir à l'arc, du tir à la carabine laser.

Tout le monde s'est retrouvé autour du goûter, pour partager ses ressentis et sa bonne humeur après les activités physiques.

Merci aux participants et aux organisateurs !

NOS PATIENTS EN BALADE



Le 06/03, **l'ATPS de l'ESAM** était à Cahors dans le cadre d'une rencontre inter-hôpitaux Sport-en-tête, pour un tournoi de basket. Le basket favorise le lien social, l'entraide et le partage. Il stimule la coordination, l'équilibre, lutte contre le stress, améliore la confiance en soi, stimule les fonctions cognitives.

L'Envol a profité d'une sortie aux thermes de Casteljaloux et au restaurant le 13 mars. Les objectifs étaient d'expérimenter la relaxation en milieu aquatique, la restauration en milieu ordinaire en vue de la resocialisation du groupe.

Visite au jardin Japonais de Toulouse pour la **clinique ados** le 25/03, pour une médiation autour de la culture japonaise. L'objectif était de se confronter à la ville, la foule, le bruit, le regard de l'autre en s'appuyant aussi sur leur complicité aidante.

SPORT EN TÊTE

Le 13 mars, l'équipe du sport de CH de Lannemezan est venue rencontrer celle d'Auch, avec leurs patients. Tous ont participé aux activités sportives de la journée auprès des patients de notre établissement.

Après le pique-nique, dans la joie et la bonne humeur, l'après-midi leur a offert une météo sans pluie pour leur permettre de faire une randonnée au cœur de notre ville. Les deux équipes sont ravies de ce partage.



BIENVENUE !

Jérémy , technicien supérieur hospitalier,
Romain , praticien contractuel,
Audrey , infirmière,
François , praticien contractuel,
Solyne , agent des services hospitaliers,
Amandine , infirmière,
Xavier , ouvrier principal.

TITULARISATIONS

Marie , infirmière.

BONNE ROUTE !

Damien , adjoint administratif,
Franck , ouvrier principal,
Patrick , ouvrier principal,
Olivia , infirmière,
Nicole , aide-soignante,
Marie-France , agent des services hospitaliers,
Anne-Claire , médecin généraliste.

CONCOURS INTERNE

Le Centre Hospitalier du Gers ouvre un concours interne sur épreuves en vue de pourvoir un poste de technicien hospitalier - spécialité : « **Installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes** »

L'avis d'ouverture correspondant contenant les conditions d'accès et la date de dépôt des candidatures est porté à la connaissance de l'ensemble des agents du Centre Hospitalier du Gers par un affichage sur TIPI ainsi que sur le panneau d'information situé à l'entrée de la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales.

Le calendrier des formations 2025 a été mis à jour sur Tipi

NOUVEAUX TEXTES RELATIFS À L'INDEMNISATION DES ARRÊTS MALADIE à compter du 1^{ER} MARS 2025 :

Suite à la parution de la LOI n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 et de ses décrets d'application, nous vous informons de la modification du calcul de votre rémunération pendant un arrêt maladie.

A compter du 1^{er} mars 2025, les trois premiers mois d'un congé de maladie ordinaire accordés aux agents publics (fonctionnaires et contractuels) et au personnel médical seront indemnisés **à hauteur de 90 %** de la rémunération normalement perçue (au lieu des 100 % appliqués jusqu'à lors).

La publication tardive des textes a empêché la mise en place de cette mesure dès cette paie du mois de mars ; les arrêts maladies (à compter du 1^{er} mars 2025) transmis à la DRH seront régularisés sur la prochaine paie.

A ce jour, les instances du C.G.O.S nous informent qu'elles n'ont pas prévu d'intervenir en compensation de la réduction d'indemnisation des trois premiers mois d'un arrêt de travail ni de modifier le niveau de son intervention après cette période.

LA TRAÇABILITÉ : UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS



Assurer la traçabilité du bio nettoyage et de la désinfection des dispositifs médicaux, c'est garantir un environnement sûr pour les patients/résidents et le personnel.

Cette démarche ne repose pas seulement sur une obligation réglementaire, mais sur la responsabilité de chacun. Agents, soignants, cadres de santé et socio-éducatifs jouent un rôle clé dans le respect et le suivi des bonnes pratiques.

Grâce à une traçabilité rigoureuse, il est possible d'assurer un contrôle efficace, de prévenir le risque infectieux et d'améliorer continuellement la qualité des soins.

TRAÇABILITÉ = QUALITÉ, SÉCURITÉ, RESPONSABILITÉ

NOUVEAUX DOCUMENTS QUALITÉ

Afin de vous tenir régulièrement informés, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents qualité récemment actualisés ou créés, **RDV sur IntraQual.Doc pour les consulter.**

→ Sur le risque infectieux

- * Mode opératoire « La traçabilité du bionettoyage et des dispositifs médicaux (DM) »

→ Sur la biologie médicale

- * Document externe « Guide du laboratoire du CHA »

→ Sur le parcours du patient

- * « Charte de fonctionnement de la structure d'hospitalisation de jour pour adultes de Psychogériatrie »
- * Document d'information « Défibrillateurs automatisés externes (DAE) - Dotation des Centres Médico-Psychologiques »
- * Formulaire « Check-list de préparation à la SORTIE DEFINITIVE d'un patient hospitalisé »
- * Formulaire « Inventaire à l'admission »

→ Sur la prise en charge médicamenteuse du patient

- * Document d'information « Note d'information pharmaceutique - Remise de documents aux patientes et patients sous Valproate / Carbamazepine / Topiramate »

→ Sur la qualité et la gestion des risques

- * Procédure « Gestion des documents qualité »
- * Formulaire « Questionnaire de satisfaction - Unité de Psychiatrie Légale et de Victimologie »

→ Sur la logistique

- * Mode opératoire « Logements - A et B (10 rue Michelet) - C et D (27 Bis rue Michelet) »

→ Sur la restauration

- * Mode opératoire « Saisie par les soignants des fiches alimentaires et des fiches de liaison informatisées - Annexe du protocole d'utilisation de la fiche alimentaire »

→ Sur le risque environnemental

- * Mode opératoire « Potabilité de l'eau : traitements préventifs et curatifs »
- * Mode opératoire « Eau destinée à la consommation humaine et soins standards - Calendrier des analyses et opérations préventives »

LA CELLULE QUALITÉ

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Tout agent peut inscrire des points ou questions qu'il souhaite voir abordés à l'ordre du jour du prochain Comité d'Éthique via la boîte aux lettres : comiteethique@ch-gers.fr.



Prochain numéro : **Vendredi 25 avril**

Faites parvenir vos infos à l'Équipe Com' pour le : **Vendredi 18 avril**